

La Soule des *Elge*

Si vous utilisez cet article,
merci de citer la source :
Association Ikerzaleak
Maison du Patrimoine
64130 Mauléon Licharre
<http://ikerzaleak.wordpress.com>
Ainsi que le nom et l'auteur de
l'ouvrage d'où ce texte est tiré

Extrait de *Mémoires souletines*
de Philippe Etchegoyhen
Elkar 2011

La Soule des *elge* se différencie très nettement de celle des collines. Les maisons sont regroupées en bordure de la deuxième terrasse qui domine le gave. La première ne comporte pratiquement aucune construction, fût au plus y trouvera-t-on quelques rares cabanons à côté des petites vignes plantées au bord d'un pré, parfois un petit hangar en bois mais pas de construction en dur.

Cette zone qui s'étire le long du gave comporte des prairies clôturées mais c'est surtout le domaine des *elge*.

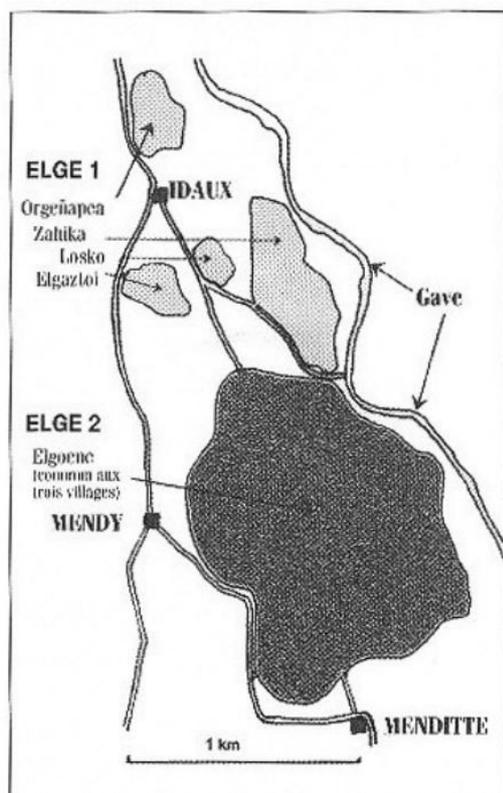
Un *elge* est constitué de parcelles non clôturées consacrées aux cultures. Son étendue est variable mais peut atteindre et dépasser 100 ha dans certains cas. Pour prendre un exemple concret, celui d'Elgoene a une superficie qui dépasse largement la centaine d'hectares, chaque ferme d'idaux, de Mendy et de Menditte y a une parcelle. Cet espace ouvert est entouré de prairies clôturées et va presque jusqu'au gave dont il est séparé par le *zümatze* et par des prairies qui jouent le rôle de zone tampon.

La superficie des parcelles est généralement faible : 30 à 50 ares, 1 hectare pour les plus importantes mais il existe quelques exceptions et certaines grosses fermes possèdent des champs plus grands. Cependant, même dans ce cas ces grandes parcelles sont le plus souvent divisées et attribuées par le propriétaire aux différentes métairies qu'il possède.

Dans les années 1950, il y eut une tentative de remembrement des terres qui incluait les *elge* des villages d'idaux, Mendy et Menditte. Le projet fut abandonné à cause de l'opposition violente de beaucoup d'agriculteurs. L'un des arguments avancés, qui nous ferait sourire aujourd'hui, fut de dire que des champs trop longs allaient fatiguer les attelages de vaches lors des labours. Bien entendu, d'autres raisons, plus égoïstes ou moins avouables, provoquèrent l'abandon du projet, repris et réalisé 40 ans plus tard ; il est vrai que les tracteurs avaient déjà remplacé les vaches.

Ces *elge*, clôturés sur leur pourtour, devaient être protégés des incursions des animaux et leur accès était donc contrôlé par des barrières (*elge kihillak*) situées en bordure des villages. Ces grandes barrières étaient particulièrement soignées et encadrées dans des ouvrages maçonnés parfois très élégants.

La Soule des Elge



Sur le schéma ci-dessus, toutes les parcelles de l'elge 1 appartiennent à idaux. L'elge 2 est commun à Idaux, Mendy et Menditte. Les Elge 1 de Mendy et de Menditte ne figurent pas sur ce plan.

L'accès à la grande plaine d'Elgoene, commune aux villages d'Idaux, Mendy et Menditte, était contrôlé par quatre barrières dont on voit encore certains emplacements.

La première à la sortie du village d'Idaux, une autre dans la descente qui conduit du village de Mendy à la plaine et les deux dernière» situées à Menditte et placées sur les deux chemins d'accès (côté château et côté ancien stade).

Le géographe Georges Viers souhaitait que la barrière de Mendy soit conservée mais son vœu n'a pas été exaucé.

La plaine de Sauguis était protégée par deux barrières, une du côté Saint-Étienne (côte de Sala) et l'autre du côté Sauguis près de l'ancienne scierie.

En fait chaque village avait au moins deux *elge* ; le plus souvent, le deuxième est morcelé en plusieurs unités ou *elgaztoi* en fonction de la configuration de la vallée. Pour prendre un exemple, le village d'Idaux, en plus d'Elgoene appelé aussi *Peko elgea* (*elge* du bas) en possédait aussi d'autres plus petits : *Zahika*, *Elgaztoi* et *Orgeña pea*.

Toutes les fermes du village exploitaient au moins une parcelle à Elgoene et une autre parcelle dans l'un des autres. Pour l'époque qui nous intéresse (première moitié du XX^e siècle), la rotation des cultures sur deux ans était la suivante :

- Printemps de l'année A : maïs (semilles : *arterika*) ;
- Automne de l'année A : récolte du maïs, labour et semis du blé (*azika*) ;
- Eté de l'année B : récolte du blé et semis de *farux* et de navets ;
- Printemps de l'année C : retour au début du cycle.

	Avril-Juill.	Juill. Oct.	Oct.- Avril	Avril-Juill.	Juill. Oct.	Oct.- Avril
Elge 1	Mais	P	BLE	P	Farux et navets	
Elge 2	BLE	P	Farux et navets		P	BLE
	ANNEE A			ANNEE B		

P: période de vaine pâture

Comme on le voit dans le schéma ci-dessus, la rotation des cultures était coordonnée. Toutes les parcelles de l'un des *elge* étaient semées en blé et celles de l'autre ou des autres étaient semées en maïs. Dès que la récolte de tous les champs était terminée dans l'un d'entre eux, les cloches sonnaient dans les villages concernés et les bêtes de tous les

La Soule des Elge

propriétaires étaient autorisées à y pacager (*berazanean kabaleak ezarririk*).

Le système de pâture collective fut abandonné à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale car le tri des troupeaux de chaque ferme en fin de période était difficile, il est aussi très probable que beaucoup d'agriculteurs voulaient se soustraire aux contraintes de cette gestion collective. L'un des gros propriétaires de Mendy avait déjà clôturé de murs en galets un champ de 2 ha qu'il possédait au milieu de la plaine d'Elgoene. À ma connaissance, aucune étude détaillée des origines et de l'évolution de ce système n'a été faite et c'est bien dommage.

La bordure immédiate des rives du gave est occupée par *Zumatzea*, zone inondable et souvent inondée dont la terre arable a été emportée par les crues. Entre les galets, la végétation essaie de reprendre ses droits : saule, osier sauvage et ronces occupent ces rives. C'est le domaine des bohémiens qui viennent y chercher *zumea*, qu'ils utilisent pour fabriquer des paniers, et surtout des truites qu'ils braconnent pour les revendre.

Ce *zūmatze* est généralement séparé de l'*elge* voisin par un cordon de prairies qui résistent mieux aux débordements du gave ; elles sont souvent rognées par les crues plus importantes. Le lit du Saison bouge beaucoup dans cette Soule moyenne.

La protection des rives a toujours revêtu une importance capitale pour certaines communautés villageoises particulièrement exposées. Les villageois construisaient des « gabions », sortes de barrages placés en épis. C'étaient des grands paniers d'osier tressés sur place et remplis de galets. Dans les années trente ou quarante, l'enveloppe végétale des gabions avait été remplacée par un solide grillage à larges mailles. Quelques paroisses réservaient le revenu de certaines terres communales à la protection des rives du gave.

Philippe Etchegoyhen